

PROGRAMME DE FORMATION

Pacte d'actionnaires

PREREQUIS :

Aucun prérequis spécifique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre le rôle et l'importance des pactes d'actionnaires dans les sociétés.
- Maîtriser les techniques de rédaction des clauses spécifiques aux pactes d'actionnaires.
- Négocier et structurer un pacte pour sécuriser les relations entre actionnaires.
- Appréhender les risques juridiques liés à la non-application des clauses.

DUREE :

1 jour (7 heures - 3h30 le matin, 3h30 l'après-midi)

PUBLIC CONCERNE :

- Juristes d'entreprise, avocats, professionnels du droit des sociétés.
- Actionnaires, dirigeants, et cadres responsables de la gestion des relations actionnariales.
- Étudiants en droit cherchant à maîtriser les spécificités des pactes d'actionnaires.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

TARIF :

800 HT/ 960 TTC

LIEU :

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

SUIVI DE L'EXECUTION :

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

ACCESSIBILITE :

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse ac-kervoelen@lexclass.fr , afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Matinée (9h00 - 12h30) : Introduction au pacte d'actionnaires

- 1. Présentation du pacte d'actionnaires**
 - Définition et cadre juridique
 - Rôle et intérêt du pacte dans la gestion des sociétés

- 2. Clauses essentielles du pacte d'actionnaires**
 - Clauses de préemption, d'inaliénabilité, de sortie conjointe
 - Clauses de gestion de conflit entre actionnaires
 - Exercice simple d'analyse d'un modèle de pacte

Après-midi (14h00 - 17h30) : Techniques de rédaction et gestion des risques

- 3. Techniques de négociation et de rédaction**
 - Préparation à la négociation : points de vigilance
 - Rédaction des clauses : erreurs à éviter et recommandations

- 4. Gestion des risques juridiques liés aux pactes**
 - Conséquences juridiques de la non-application du pacte
 - Exercice de synthèse : rédaction d'une clause spécifique